

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02163 Numéro SIREN : 812 156 966 Nom ou dénomination : A M T G - B A T

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2020 sous le numéro de dépôt 16363

SAS AMTG BAT

AU CAPITAL DE 5 000 €

7 rue BERTHONNET

91 200 Athis Mons

SIRET : 812 156 966 00010

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY



Le :

Numéro: 3 NOV. 2020

16363

RAPPORT DE LA GERANCE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs,

Conformément à la loi, nous vous avons réuni en assemblée générale ordinaire pour vous soumettre les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 et vous présenter un rapport sur la situation et l'activité de la société pendant cet exercice. Pour votre information, il vous est joint avec le présent rapport les documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le bilan
- Les comptes de résultat
- Les annexes
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation

Nous vous précisons que les comptes annuels de notre société et soumis à votre approbation, ont été élaborés et représentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitant.

Les méthodes retenues pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilités pour cet exercice sont celles du plan comptable 2010.

Pendant la période allant du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019 nous avons réalisé

Un chiffre d'affaire de l'ordre de 792 733€

I. ANALYSE DES CHARGES D'EXPLOITATION

ACHATS DE MARCHANDISES

ACHATS DE MAT P ET AUTRES APP 31 642€

VARIATION DE STOCKS MSES

AUTRES CHARGES EXTERNES 346 601€

IMPOTS ET TAXES 695€

SALAIRES ET TRAITEMENT 218 071€

CHARGES SOCIALES 94 626€

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS 5 243€

AUTRES CHARGES €

TOTAL 696 878€

II. * CONCERNANT LES POSTES DE BILAN

Nous avons un actif immobilisé de 15 386€

L'état de nos dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 201 523€ représentant :

EMPRUNT	€
FOURNISSEURS	78 811€
DETTES FISCALES ET SOCIALES	122 713€
COMPTE COURANT GERANT	€
TOTAL	201 523€

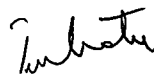
Le résultat comptable fait apparaître un bénéfice net comptable de 73 473€ que nous portons sur le compte dit report à nouveau.

Pour satisfaire aux prescriptions de la loi du 24 juillet 1966 nous vous précisons que notre société n'a pas de filiale, n'a pas pris de participation dans une autre société au sens de la loi, elle n'a souscrit ni cautionné ni avalisé ni garanti aucun engagement aucune convention visée par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 n'est intervenue.

Le 09/07/2020

Le Président

M. TURBATU Gheorghe



SAS AMTG BAT

AU CAPITAL DE 5 000 €
Siège Social : 7 rue Berthonnet
91 200 Athis Mons
SIRET : 812 156 966 00010

PROCES – VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 09/07/2020 A 10 H
--

Les associés de la SAS AMTG BAT se sont réunis au siège social de la société conformément à la convocation qui leur a été adressée individuellement. L'assemblée est présidée par M. TURBATU Gheorghe le président associé.

Les associés présents ont élargé les listes de présence, la part totale du capital de la société atteint ainsi 100%.

M. le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée puisque le quorum de 50% est atteint et peut ainsi valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents suivants dûment déposés à leur intention :

Lettres de convocation.

ORDRE DU JOUR

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Le président a mis à la disposition de l'assemblée et déposé sur le bureau :

- L'inventaire au 31 décembre 2019
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés à la même date
- Le texte des résolutions
- Le rapport de gestion
- Reconduction du président pour l'année 2020.

Il indique que les comptes annuels à l'exception de l'inventaire, le texte de résolutions et le rapport de gestion ont été communiqués aux associés au moyen de la lettre de convocation l'inventaire a été tenue au siège social à leur disposition pendant les quinze jours ayant précédés l'assemblée.

Celui-ci lui donne acte

Puis il lit le rapport du président

Personne ne demande plus la parole, la discussion est déclarée close et le président met aux voix les résolutions suivantes figurantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale après avoir entendu le rapport de gestion, approuve : le rapport de gestion, l'inventaire, les comptes annuels arrêtés au 31/12/2019 tels qui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserves à la gérance pour sa gestion pour ledit exercice et reconduit le gérant dans ses fonctions pour l'année 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée approuve les propositions de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net comptable de 73 473€.

Répartis la somme de 70 000€ proportionnellement aux actions de chacun soit:

Mr TURBATU Gheorghe 250 actions soit 50% prend comme dividende sur l'exercice de l'année 2019 la somme 35 000€ net.

Mme TURBATU (née CERBA) Cornelia Ioana 250 actions soit 50% prend comme dividende sur l'exercice de l'année 2019 la somme de 35 000€ net.

Et les frais de contributions sociales sont de $= 17.2\% = 12\,040\text{€}$

que nous portons sur le compte dit report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présents pour accomplir les formalités légales et réglementaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h45 et le présent procès-verbal est dressé et signé après lecture par tous les présents

Président actionnaire
M. TURBATU Gheorghe



Actionnaire
M. TURBATU (née
CERBA) Cornelia
Ioana





IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS AMTG BAT	7 R BERTHONNET
SIRET 8 1 2 1 5 6 9 6 6 0 0 0 1 0	91200 ATHIS MONS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Travaux de peinture et vitrerie
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	58 439	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater V
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON ☐
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Visueur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	07/07/2020
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné		Lieu:	ATHIS MONS
		Qualité et nom du signataire:	PRESIDENT
		Signature	TURBATU GHEORGHE

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	70 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e				
	f				
	g				
	h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i	70 000			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j				
Montant des revenus répartis (5)			Total (a à h)		70 000

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8
Mme CERBA CORNELIA IOANA ACTIONNAIRE 7 RUE BER	250						
91200 ATHIS MONS							
M TURBATU GHEORGHE PRESIDENT 7 RUE BERTHONNET	250						
91200 ATHIS MONS							

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	208 718	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise SAS AMTG BAT

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 7 R BERTHONNET

91200 ATHIS MONS

Numéro SIRET * 81215696600010

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12

Durée de l'exercice précédent * 12

				Exercice N clos le 31122019		Exercice N-1 clos le 31122018				
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles									
	Fonds commercial *	010		012						
	Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *	028	26 339	030	10 953	15 386		14 698		
	Immobilisations financières * (1)	040		042						
Total I (5)		044	26 339	048	10 953	15 386		14 698		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052						
	Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	41 430	070		41 430		18 337	
		Autres * (3)	072	21 825	074		21 825		30 652	
	Valeurs mobilières de placement	080		082						
	Disponibilités	084	161 215	086		161 215		88 798		
	Charges constatées d'avance *	092		094						
	Total II	096	224 470	098		224 470		137 787		
	Total général (I+II)	110	250 809	112	10 953	239 856		152 485		
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000		5 000				
	Ecart de réévaluation	124								
	Réserve légale	126		500		500				
	Réserves réglementées *	130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131								
	Report à nouveau	134		(40 641)		9 767				
	Résultat de l'exercice	136		73 473		31 632				
	Provisions réglementées	140								
	Total I	142		38 332		46 899				
	Provisions pour risques et charges	154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164								
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		78 811		39 780				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		122 713		65 807				
	Produits constatés d'avance	174								
	Total III	176		201 523		105 586				
	Total général (I + II + III)	180		239 856		152 485				
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195					
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		5 931			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le										Néant											
A - RÉSULTAT COMPTABLE				13 1 1 2 2 0 1 9										13 1 1 2 2 0 1 8																					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210																															
	Production vendue	biens	215	214																															
		services *	217	218										792 733										376 242											
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222																															
	Production immobilisée *			224																															
	Subventions d'exploitation reçues			226																															
	Autres produits			230																															
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232										792 733										376 242											
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234																															
	Variation de stock (marchandises) *			236																															
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238										31 642										13 455											
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240																															
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier 26 808 - immobilier)		242										346 601										197 703											
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)		244										695										2 102											
	Rémunérations du personnel *			250										218 071										91 303											
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252										94 626										18 124											
	Dotations aux amortissements *			254										5 243										2 555											
	Dotations aux provisions			256																															
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262																														
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260																																
Total des charges d'exploitation (II)				264										696 878										325 243											
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270										95 855										50 999											
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)		280																															
	Produits exceptionnels	(IV)		290										786										5 030											
	Charges financières	(V)		294																															
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300										1 086										19 372										
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348																																
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)		306										22 081										5 026											
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310										73 473										31 632											
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312										73 473										314											
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316																															
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318																															
	Provisions non déductibles *			322																															
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324										23 086																					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330																															
	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248																																	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251																													
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998																															
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999																															
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime													997																					
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44, tendecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)	138																								
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Plots de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990																								
	Divers* dont ZFA NG (44, quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Crédence due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992																								
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D					Zone de développement prioritaire (44, septdecies)	993		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641																									
															342																				
															350																				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1										352										96 559										354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356																															
Déficits antérieurs reportables : *														360																					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1										370										96 559										372	

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BAT

31/12/2019

[illegible][illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BATNéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	10 521	442	5 281	444		446	15 802	15 802
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	8 333	462		464		466	8 333	8 333
	Autres immobilisations corporelles	470	1 553	472	650	474		476	2 203	2 203
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	20 408	492	5 931	494		496	26 339	26 339

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	940	532	2 823	534		536	3 763
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	738	542		544		546	738
	Matériel de transport	550	3 904	552	2 084	554		556	5 988
Autres immobilisations corporelles	560	128	562	336	564		566	464	
TOTAL		570	5 710	572	5 243	574		576	10 953

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BAT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	49 442
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	63 803
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BAT

31/12/2019

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BAT				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	9
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	792 733
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	792 733
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	60 573
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	290 663
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	351 236
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	441 496
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	441 496
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	792 733	Effectifs au sens de la CVAE *	023
					0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	01/01/2019	160	31/12/2019
Date de cessation				186	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.					

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 8 1 2 1 5 6 9 6 6 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AMTG BAT

ADRESSE (voie) 7 R BERTHONNET

CODE POSTAL 91200

VILLE ATHIS MONS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique CERBA Prénom(s) CORNELIA IOANA

Nom marital TURBATU % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date 230480 N° Département Commune BEIUS Pays RO

Adresse : N° 7 Voie RUE BERTHONNET

Code postal 91200 Commune ATHIS MONS Pays

Titre (2) M Nom patronymique TURBATU Prénom(s) GHEORGHE

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date 230483 N° Département Commune MORENI Pays RO

Adresse : N° 7 Voie RUE BERTHONNET

Code postal 91200 Commune ATHIS MONS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2020

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 8 1 2 1 5 6 9 6 6 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AMTG BAT

ADRESSE (voie) 7 R BERTHONNET

CODE POSTAL 91200 VILLE ATHIS MONS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
43820000 Charges sociales sur congés pa			10 401.00
01/01/2019 AN S.A.N.		4 501.00	
31/01/2019 BQ PRLV CI BTP	4 501.00		
18/02/2019 BQ CI BTP	602.00		
15/04/2019 OD CONGES 1T		8 546.00	
07/05/2019 BQ PRLV CI BTP	8 546.00		
15/07/2019 OD CONGES 2T		8 479.00	
30/07/2019 BQ CI BTP	8 479.00		
15/10/2019 OD CONGES 3T		7 221.00	
31/10/2019 BQ PRLV CI BTP	7 243.00		
15/12/2019 OD CONGES 4T		10 401.00	
31/12/2019 OD CONGES REGUL		624.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 Penalites amendes fisc. & pena			1 005.00
07/01/2019 BQ AMENDE	35.00		
26/04/2019 BQ AMENDE	135.00		
30/04/2019 BQ AMENDE	135.00		
07/05/2019 BQ AMENDE	35.00		
07/05/2019 BQ AMENDE	35.00		
14/08/2019 BQ AMENDE RADAR	45.00		
11/09/2019 BQ AMENDE FVE	135.00		
21/10/2019 BQ AMENDE	450.00		
67124000 PENALITES IMPOTS			81.00
19/03/2019 BQ CHQ 0000344 : TRESOR PUBLIC	81.00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77000000 Produits exceptionnels			785.78
05/07/2019 BQ PROTEC BTP : ASSU VOL OUTIL		500.00	
18/10/2019 BQ REMISE DE CHQ		285.78	

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 386	14 698	688	4.68
21541000 ECHAFAUDAGES	1 089	1 089		
21542000 ECHAFAUDAGES TOTEM	1 169	1 169		
21543000 KIT JR TE6	1 414		1 414	
21544000 KIT JR PM 40 MG	799		799	
21545000 ECHAFAUDAGE	1 169		1 169	
21546000 QUADRIPACK TE 6	1 899		1 899	
21554000 KIT JR OCT TE6	3 373	3 373		
21555000 KIT JR OCT BX 3	4 890	4 890		
21821000 OPEL MOVANO	4 083	4 083		
21823000 PEUGEOT 206	4 250	4 250		
21831000 ORDINATEUR IMAC APPLE	937	937		
21832000 I PHONE X	617	617		
21833000 I PHONE XSMAX	650		650	
28151000 ECHAFAUDAGES	919	701	218	31.09
28154200 ECHAFAUDAGES TOTEM	287	53	234	441.51
28154300 KIT JR TE6	226		226	
28154400 KIT JR PM 40 MG	128		128	
28154500 ECHAFAUDAGE	169		169	
28154600 QUADRIPACK TE 6	194		194	
28155400 KIT JR OCT TE6	751	76	675	888.16
28155500 KIT JR OCT BX 3	1 089	110	979	890.00
28181000 ORDINATEUR IMAC APPLE	738	738		
28182000 OPEL MOVANO	3 976	2 955	1 021	34.55
28182300 PEUGEOT 206	2 012	949	1 063	112.01
28183200 I PHONE X	334	128	206	160.94
28183300 I PHONE XS MAX	130		130	
TOTAL I	15 386	14 698	688	4.68
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	41 430	18 337	23 092	125.93
41110000	41 430	18 337	23 092	125.93
AUTRES CREANCES	21 825	30 652	8 827	28.80
40110000		13 490	13 490	100.00
44567000 Crédit de tva à reporter	21 825	12 362	9 464	76.56
45511000 GERANT		2 300	2 300	100.00
45615000 Apports en numeraire		2 500	2 500	100.00
DISPONIBILITES	161 215	88 798	72 417	81.55
51200000 Banque	161 215	88 798	72 417	81.55
TOTAL II	224 470	137 787	86 683	62.91
TOTAL GENERAL	239 856	152 485	87 371	57.30

Expert On Demand

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	792 733	376 242	416 491	110.70
70600000 Prestations de services	792 733	376 242	416 491	110.70
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	792 733	376 242	416 491	110.70
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	31 642	13 455	18 187	135.17
60170000 Fournitures a, b, c...	25 444	12 997	12 447	95.76
60171000 Matériel intra com	5 610		5 610	
60223000 Fournitures d'atelier / usines	340	197	143	72.65
60225000 Fournitures de bureau	249	261	13	4.82
AUTRES CHARGES EXTERNES	346 601	197 703	148 898	75.31
60400000 Achats etudes et prestat. serv	7 871	25	7 846	NS
60410000 Prestation Services Intra Com	18 285		18 285	
60510000 CHAUSSURE SECURITE	515		515	
60630000 Fournit. entretien & petit equ	2 261	4 784	2 523	52.74
61100000 Sous-traitance generale	247 209	152 073	95 137	62.56
61223000 MOVANO	26 808	718	26 090	NS
61350000 Locations mobilières	199	770	571	74.12
61510000 ENTRETIEN REPARATION VEHICULE	4 370	2 404	1 966	81.80
61600000 Primes d'assurance		29	29	100.00
61620000 Assur. obligat. dommage-constr	1 800	1 727	73	4.23
61630000 Assurance-transport	3 708	977	2 731	279.49
62270000 Frais d'actes et de contentieu	51	103	52	50.27
62300000 Publicite publicat. relat. pub	53		53	
62340000 Cadeaux a la clientele	79	236	157	66.41
62360000 Catalogues et imprimes		24	24	100.00
62410000 Transports sur achats		17	17	100.00
62500000 Deplacem. missions et receptio	130		130	
62510000 Voyages et déplacements	593	395	198	49.96
62511000 AVANTAGES		11 401	11 401	100.00
62512000 PEAGES	1 734	1 305	429	32.84
62513000 PARKING	248	142	106	75.00
62515000 HOTEL	6 753	5 263	1 490	28.31
62520000 CARBURANTS	9 736	7 985	1 751	21.93
62570000 Receptions	4 084	2 570	1 514	58.89
62571000 REPAS RESTAURANT	6 468	2 599	3 869	148.87
62600000 Frais postaux et de télécomm.	85	49	35	71.75
62610000 BOUYGUES	1 489	1 061	428	40.31
62630000 FREE	386	234	153	65.43
62700000 Services bancaires et assim.	1 686	813	873	107.47
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	695	2 102	1 407	66.93
63120000 Taxe d'apprentissage		157	157	100.00
63512000 Taxes foncières	692	1 627	935	57.47
63542000 CARTE GRISE		318	318	100.00
63543000 QUALIT' AIR	3		3	
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	218 071	91 303	126 768	138.84
64110000 Salaires appointements	208 718	79 445	129 273	162.72
64120000 Conges payes	35 271	11 858	23 413	197.44
64140000 Indemnités et avantages divers	44 323		44 323	
64170000 AVANTAGES	18 404		18 404	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CHARGES SOCIALES	94 626	18 124	76 502	422.09
64510000 Cotisations urssaf	59 823	26 424	33 399	126.40
64530000 Cotisations aux caisses retr.	21 869	13 100	8 768	66.93
64550000 RETENU SALARIALES		18 357	18 357	100.00
64690000 BCPE PREVOYANCE		70	70	100.00
64710000 Prestations directes	12 178		12 178	
64750000 Medecine du travail, pharmacie	712	550	162	29.43
64810000 CARTE BTP	45	90	45	50.00
64900000 C I C E		3 753	3 753	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 243	2 555	2 688	105.24
68112000 Immobilisations corporelles	5 243	2 555	2 688	105.24
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	696 878	325 243	371 635	114.26
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	95 855	50 999	44 856	87.95
PRODUITS EXCEPTIONNELS	786	5 030	4 244	84.38
77000000 Produits exceptionnels	786	30	756	NS
77500000 Produits cessions elements d'a		5 000	5 000	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 086	19 372	18 286	94.39
67120000 Penalites amendes fisc. & pena	1 005	600	405	67.50
67124000 PENALITES IMPOTS	81	141	60	42.55
67581000 cession AUDI Q7		18 631	18 631	100.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	22 081	5 026	17 055	339.37
69500000 Impots sur les benefices	22 081	5 026	17 055	339.37
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	73 473	31 632	41 842	132.28

